



Ezanville infos

RENDEZ-VOUS

L'agenda

- 13 juillet 2011**
Feu d'artifices
Rendez-vous au Complexe de la Prairie à 23 heures.
- 11 septembre 2011**
Cours Nature Trail
Parking de la gare.
- 18 septembre 2011**
Brocante et Forum des associations

Hommage à la Famille Decque, artisans d'Ezanville



Quelques membres du bureau de l'ADEC'E : M. Grand (CIC), M. Laving (2L Rôtisserie), Mme Fronteau (L'Écritoire) et M. Hermand (Jean-Bart).

Après avoir illuminé le ciel d'Ezanville pendant de nombreuses années, notre artificier Edmond Decque ne tirera pas le feu d'artifice le 13 juillet prochain. Malgré 60 ans de coopération avec M.Gobert (qui l'appelait Chef) et son fils Thierry, les difficultés administratives pour l'obtention des autorisations et des agréments ont fini par décourager Edmond qui a tiré son dernier feu à Moisselles en 2010. On se souviendra longtemps de ces magnifiques feux toujours aussi spectaculaires avec des bombes de 150/200 pouvant aller jusqu'à 40 mètres de haut et de ces fameuses bombes d'appel. Une véritable passion qui débute en 1948 quand le jeune homme rentre du Maroc après avoir servi l'armée française. Très attiré par les feux d'artifice, celui-ci se rapproche du Père Michel artificier et gardien des feux stockés dans le Fort de Domont qui fabriquait des bombes d'artifice avec Pierre Hutsebaut. Très vite, Edmond obtient la confiance de ces aînés, et en 1950, il tire son 1er feu à Uzarches. Ce début de carrière fut marqué par le décès du Père Michel, suite à un accident d'artifice. A cette époque, le danger était extrême, les tris s'effectuaient à la main. Cela ne décourage pas Edmond qui allait commencer une carrière de 60 ans. Il s'associe rapidement à M.Gobert grâce à qui la population d'Ezanville, comme bien d'autres, a pu admirer ses spectacles. Une bombe éclate même dans un mortier (support de bombes) dans les années 60 mais cela n'arrête pas Edmond. Ces incidents, il en rencontre énormément, brûlures aux mains, aux pieds, mais rien ni fait, la passion était toujours là, jusqu'à former son fils Thierry. Ce dernier a partagé la passion de son père pendant 15 ans et même sa petite fille Virginie, qui a tiré son 1er feu d'artifice à 26 ans à Piscop.

Un grand merci à Edmond pour nous avoir fait rêver petits et grands pendant tout ce temps et qu'il profite pleinement de ces prochaines années.

Ezanville Infos - mensuel d'informations municipales. Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80
Directeur de la publication : Alain Bourgeois - Rédaction : Ève Pavès
Conception/Réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 -
Impression : STIP - 01 39 91 97 73 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2011

Un « bio » jardin !



L'Association des Jardiniers Bio d'Ezanville (AJBE) était en fête le 11 juin dernier avec un grand pique-nique organisé dans les jardins sous un beau soleil.

Les jardins bio sont des parcelles mises à disposition par la commune à quelques Ezanvillois afin qu'ils puissent s'adonner à leur passion. Actuellement, 24 parcelles sont exploitées par des jardiniers écolo à

travers des pratiques respectueuses de la nature qui rappellent plus que jamais que le jardin est un espace intime, source de bien-être, de santé et d'économies. Dans une ambiance très nature et conviviale, nos jardiniers se retrouvent, pour certains, tous les jours pour entretenir leur lopin de terre. Bon jardinage à eux tous et que la récolte soit bonne!

Contact : elisabeth-remesal@live.fr

Les jeunes tennismen s'affrontent sur la terre battue ézanvilloise

Le club d'Ezanville-Ecouen accueillait la troisième édition du Tournoi Open Jeunes Garçons du 27 mai au 13 juin 2011. Plus de 150 jeunes joueurs, âgés de 9 à 18 ans et venant de plusieurs départements, se sont affrontés tout au long de cette quinzaine sous la responsabilité de la Juge Arbitre Séverine Pouette, par ailleurs responsable du club d'Ezanville. Un temps radieux et un très bon esprit des jeunes compétiteurs ont régné tout au long du tournoi, ce qui a permis un déroulement parfait des matchs. Le niveau de jeu a été impressionnant vu l'âge des jeunes compétiteurs. Le club donne dès maintenant rendez-vous aux jeunes participants pour l'année prochaine à l'occasion d'une quatrième édition déjà programmée.



Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1er juillet au 31 août 2011, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la mairie et de la Police Municipale, rue Anglade. Pour plus d'informations, contactez le 01 39 35 44 98.

Canicule

Afin d'être enregistré sur le registre nominatif de la Ville, un formulaire est à retirer au CCAS, rue Anglade. Par ailleurs une plate-forme téléphonique (0 800 06 66 66) est mise en service jusqu'à fin août, pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur. Le C.C.A.S. reste à votre disposition au 01 39 35 44 95.

Voyage en Bulgarie

Loisirs et Culture vous propose un voyage en Bulgarie du 9 au 23 septembre 2011. Tarif : 1080 € pour les adhérents et 1092 € pour les non-adhérents. Pour plus de renseignements : 01 39 35 12 15.

CARNET

Naissances

Mai
Constance Robbe-Saule, Abdel-Karim Benlebna, Maelys Breuillard, Romane Cloirec, Salomé Gougeon, Maxence Leduc, Noah Lefebvre, Gad Nye-Ikand, Nayan Tatoué

Mariages

Sandrine Blond et Luc Latournauld

Décès

Esther Bodiou, Jean-Claude Prugnaud, Léonard Ludovicus, Marcelle Fétré

Naissances

Juin
Bastien Mesme-Lecomte, Lana Bellec, Léa Prevost, Mohamed Stambouli

Mariages

Mélie Juvin et Sylvain Rodet, Nadia Charmey et Jaime Cardoso, Carole Bourreau et Patrice Amiel, Isabelle Baillet et Olivier Martin, Fabrice Rottier et Armelle Cauët

Décès

Simonne Poirat.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Pour l'opposition, tout est bon !

Par une interprétation fallacieuse d'un article du Parisien, article lui-même infondé et erroné, l'opposition municipale tente depuis plusieurs semaines de jeter le discrédit sur l'équipe majoritaire. En effet un jugement de la Chambre régionale des Comptes, en date de février dernier, indique qu'une écriture comptable présentée par le Trésorier d'Ezanville, agent du Trésor public, a été rejetée pour un montant d'environ 102 000 €. Cette erreur fait suite à une erreur administrative commise par les services de la Ville. Le fait d'avoir rejeté la ligne budgétaire dans sa totalité n'indique à aucun moment que les 102 000 € représentaient un trop perçu.

Quelques jours après la publication de cet article par le Parisien, certains Ezanvillois - cherchant de façon évidente à porter tort à la majorité et pour des raisons purement politiciennes - ont procédé à l'affichage sauvage dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mai des copies de l'article du Parisien, sur les abris-bus, sur la boîte aux lettres de la Poste et à divers endroits de la commune, et même d'Ecouen. Bien évidemment la Municipalité a porté plainte car ces dégradations de l'espace public ont entraîné des heures de nettoyage pour lesquels nous demandons un dédommagement. La gendarmerie d'Ecouen est venue consulter les enregistrements de la vidéo protection. Pour l'instant l'enquête est en cours.

Deux autres journaux régionaux, ont repris l'article du Parisien pour en

faire un encart. Ils citent M. DEMARET. Je ne sais pas si ceux sont eux qui ont appelé M. DEMARET pour lui demander un avis ou si c'est M. DEMARET qui a appelé les journaux, toujours est-il que le Maire de la commune n'a pas été contacté. Si cela avait été le cas, il aurait exposé avec une grande prudence ce qu'il savait, et ce qu'il avait compris. Cela n'a malheureusement pas été le cas de tout le monde, puisque M. DEMARET a réclamé un remboursement par les adjoints : de quelles sommes ? Pour quelle période ? Combien chacun ? Rembourser à qui d'ailleurs. Quel est le préjudice de la Ville ?

Dans tous les cas, force est de constater que le but de l'opposition est bien de diffamer les adjoints. Car si dans un premier temps, ils se sont contentés de reprendre l'article incriminé, ils ont dans leur journal politique - la Gazette des militants socialistes - confirmé leur démarche politicienne et diffamatoire.

Décidément, les membres de l'opposition sont de la catégorie des gens qui osent tout !

La majorité du Conseil Municipal

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

« 100 000 euros en trop pour les adjoints au Maire » ; inadmissible !

Comme le révélait Le Parisien du 26 mai 2011, un jugement prononcé par la Cour Régionale des Comptes d'IDF le 1er mars 2011, stipule que 102 007,48€ ont été réglés à tort pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 à 8 adjoints, correspondant à leurs indemnités mensuelles sur la base de taux supérieurs à ceux votés en conseil municipal.

Le Maire, Alain Bourgeois, averti pourtant du problème depuis juin 2010, n'a jamais fait mention de ce fait à l'ensemble des élus de la commune.

Cette omission constitue déjà une faute grave.

De plus, l'attitude des élus concernés depuis la révélation de l'affaire, pour peu qu'ils ne s'en soient jamais aperçus auparavant, est particulièrement choquante et dénuée d'éthique. Il eut été plus honorable qu'ils proposent le remboursement de cette somme au lieu de nous reprocher de nous exprimer sur cette affaire. Pire, le Maire nous a refusé un débat sur ce sujet au conseil municipal du 17 juin 2011.

Nous, élus d'opposition, dénonçons publiquement cette manière de faire et exigeons immédiatement une totale transparence sur ce dossier que les Ezanvillois sont également en droit d'attendre.

Occupations d'écoles à Ezanville

Parlons de l'école de la République que le gouvernement UMP est en train de brader en supprimant des milliers de postes d'enseignants et en ne mettant pas les moyens horaires et matériels nécessaires.

À Ezanville, les parents d'élèves et les enseignants se mobilisent. Au centre des préoccupations, les ouvertures et fermetures de classes. Avec

eux, nous dénonçons également une gestion de la majorité municipale inefficace et l'absence de règles claires, notamment sur les dérogations et les secteurs scolaires. Comment tolérer par exemple que 2 écoles soient mises en opposition alors que leurs demandes respectives sont légitimes ?

Même les responsables de l'Éducation nationale déplorent le manque de stratégie et d'anticipation et l'incapacité des élus à leur transmettre les effectifs réels.

Pour la rentrée 2011, nous déplorons la fermeture d'une classe pour les Bourguignons, nous nous réjouissons d'une ouverture de classe pour Paul Fort et d'une ouverture à la maternelle Le Village. Mais comment résoudre maintenant le problème de l'ouverture de cette classe au Village puisque malgré nos alertes, l'équipe majoritaire a abandonné le projet d'agrandissement de cette école ? Où seront donc accueillis les enfants à la rentrée ?

BONNES VACANCES A TOUS

L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ezanville
Philippe Demaret, Paule Schaff, Sébastien Zriem, Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils

ASSOCIATIONS

SPORTS

À SAVOIR



Rentrée 2011

Accueillir vos enfants dans un cadre idéal : LA PRIORITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Alors que les vacances viennent de commencer et que les enfants se reposent, la municipalité finalise la préparation de la rentrée. Interview de Geneviève Malet, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires.

L'inspection académique vient d'annoncer les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée 2011. Une classe élémentaire aux Bourguignons risque d'être fermée. Quelle est votre réaction ?

Il faut savoir que la décision d'ouverture et de fermeture de classe dans les écoles relève uniquement de l'Inspection académique. Nous déplorons fortement la fermeture annoncée de la classe élémentaire des Bourguignons. Le Maire n'a pas attendu pour intervenir auprès de l'Inspection académique et manifester notre réel désaccord : aussitôt cette annonce connue, un courrier a été transmis à l'Inspecteur d'Académie dénonçant cette fermeture et le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion présentée par les élus de la majorité. Sachez que nous déployons les moyens nécessaires pour que cette décision soit revue et corrigée à la rentrée. En revanche, l'ouverture de classe élémentaire sur l'école Paul Fort donnera lieu, dès cette semaine, à des travaux d'aménagement, de peinture et d'achat de mobilier scolaire.

« Le souci de l'intérêt général, des conditions d'accueil de vos enfants, de leur bien-être et de leur sécurité sont les seules motivations qui m'animent. »

Pour des raisons éducatives évidentes, je ne peux que manifester mon enthousiasme après ce réel soutien à l'éducation nationale pour éviter la fermeture que nous avons frôlée. Une autre ouverture de classe est prévue au Village. Dans un premier temps, il avait été envisagé, en concertation avec l'Inspecteur, de positionner l'ouverture de la classe du Village sur l'école Camus. Après échange avec les parents d'élèves, la Directrice et les enseignants, nous avons convenu de permettre cette ouverture sur le site même de l'école du Village. Bien évidemment nous remercions l'Éducation Nationale d'avoir accepté de déplacer la salle de motricité dans le hall, de manière à libérer une salle pour créer cette classe. Ainsi, des travaux seront entrepris dès juillet pour accueillir les enfants, travaux d'aménagement pour la classe mais également d'agrandissement de la restauration. Enfin, un poste d'Atsem a bien sûr été créé et une personne sera nommée pour la rentrée.

Quels moyens la municipalité met-elle en œuvre pour les élèves ézanvillois ?

Le souci de l'intérêt général, des conditions d'accueil de vos enfants, de leur bien-être et de leur sécurité sont les seules motivations qui m'animent. C'est en ce sens que l'action municipale se porte. À ce titre, ce ne sont pas moins de 518 125,00 € qui ont été engagés cette dernière année pour la rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires et 960 497,00 € pour améliorer les conditions d'enseignement (achat de manuels scolaires, sortie scolaire, phar-jets pédagogiques, macie, pro-de l'équipe enseignante...). Mais tout n'est pas qu'une question de finances... Nous ne négligeons pas non plus les

moyens humains. Ainsi, 56 postes soit 83 250 heures annuelles de travail sont dévolus à l'accompagnement des enfants dans le domaine scolaire, ce qui correspond à 33 % du volume horaire total de travail des services municipaux. Ces moyens et cet engagement sont reconnus et appréciés de tous.

Trois mois et demi après la mise en service de la Maison de l'Enfance et de la Famille, quel bilan tirez-vous ?

Comme je l'avais annoncé lors de la réunion d'information du 2 avril dernier, nous étions en période d'essai et avions annoncé un bilan de cette période pour la fin du mois de juin. Si dans l'ensemble le bilan est plutôt positif concernant cette belle structure moderne et fonctionnelle, il convient d'opérer quelques ajustements au niveau de l'organisation du périscolaire pour le bien-être des enfants. Nous avons remarqué que les allers-retours entre la Maison de l'Enfance et les écoles, que ce soit à pied pour les enfants de Curie ou en car pour ceux du Village, engendraient de la fatigue et ne laissaient plus assez de temps pour effectuer les activités prévues dans le cadre du projet pédagogique. Nous avons donc décidé de réintégrer les accueils périscolaires matin et soir dans les écoles pour les enfants de Curie et du Village. Des travaux et des achats de mobilier et de matériel pédagogique sont prévus pour accompagner cette réorganisation.

En revanche, pas de changement pour les élèves de Camus. L'accueil périscolaire se fera toujours à la Maison de l'Enfance, qui se trouve à 150 mètres de l'école grâce au passage de la rue Gallicher qui sera aménagé durant l'été.

Les écoles se refont une beauté durant l'été

- Bourguignons :**
- Réfection de la cour de l'école maternelle
 - Aménagement de rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite
- Camus :**
- Démolition des préfabriqués et agrandissement de la cour
 - Peinture d'une classe
 - Rénovation des sanitaires
 - Peinture de sol du préau
- Curie :**
- Réfection des menuiseries extérieures de l'école élémentaire
- Paul Fort**
- Peinture du dortoir de l'école maternelle
 - Isolation phonique des sols des réfectoires
 - Installation de portes intérieures coupe-feu du réfectoire élémentaire
- Village**
- Suppression des murets

Le Maire honore les futurs 6^e!



Le Maire avait convié tous les élèves de CM2 à la Maison de l'Enfance et de la Famille le 30 juin dernier à l'occasion de la traditionnelle remise des dictionnaires. En plus de ce précieux outil qui leur servira pendant toute leur scolarité, un diplôme de fin de cycle a été décerné à chaque futur collégien. Un goûter offert par la municipalité a ensuite clos la cérémonie.



Les boucles du Val d'Oise font resurgir les souvenirs !



À droite du vélo: Viniçio Montagner et à sa droite Jules Rodet, maire d'Ezanville de 1941 à 1950.



Pierre Grégoire, adjoint au Maire chargé des Sports et Viniçio Montagner.

Le week-end dernier, Ezanville accueillait le départ de la course cycliste les Boucles du Val d'Oise. À cette occasion, les jeunes de la commune étaient invités à ouvrir la course aux côtés de grands cyclistes et de Viniçio Montagner, ancienne gloire du cyclisme ézanvillois. Ce Domontois de bientôt 90 ans a couru pendant 10 ans sous les couleurs d'Ezanville de 1937 à 1947. « Je travaillais comme aide-jardinier à Ezanville chez M. Muselet, un fleuriste-pépiniériste. C'est lui qui m'a dirigé vers le cyclisme que pratiquait son fils ». Dès ses 17 printemps, le jeune homme enchaîne les courses cyclistes avec à son palmarès une dizaine de victoires dont une, en deux étapes, à Vendôme et une belle deuxième place au Paris-Dreux. Heureux retraité, Viniçio a aujourd'hui rangé son vélo mais sa passion pour le sport reste intacte avec ses deux séances de tennis par semaine et sa casquette de président du club de basket de Domont depuis plus de 50 ans.

• Journée du Handicap au collège



Le principal du collège Aimé Césaire ainsi que des professeurs et M. Gressier, Maire Adjoint, organisaient une journée le 24 mai dernier pour sensibiliser les élèves aux problèmes que peuvent rencontrer les personnes handicapées. Plusieurs ateliers étaient proposés par l'association « Mobile en Ville » tels que circuler avec un fauteuil roulant, marcher avec une canne ou encore manger les yeux bandés. Des personnes en situation de handicap étaient aussi présentes pour échanger sur le thème et briser certains tabous. Il faut savoir que le collège Aimé Césaire, répondant aux normes d'accessibilité, accueille chaque année plusieurs jeunes handicapés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2011

MOTION PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE MAJORITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'EZANVILLE ET ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Les élus du Conseil municipal d'Ezanville à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les élus du Conseil municipal de la commune d'Ezanville souhaitent vous interpeller sur votre décision de procéder à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire des Bourguignons.

Alors que depuis de nombreuses années, la Ville a fait de l'éducation l'une de ses priorités et que des efforts nourris ont été mis en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la fermeture d'une classe élémentaire est prévue pour la prochaine rentrée.

Au regard des moyens consacrés par la Ville au secteur éducatif, votre décision est particulièrement incompréhensible. Les investissements destinés aux équipements scolaires, les budgets annuels de fonctionnement n'ont jamais été les variables d'ajustement des budgets municipaux. Dans une période où les recettes de l'État sont certes à l'économie, nous avons toujours souhaité maintenir les effectifs des agents nécessaires au bon fonctionnement des écoles. Ainsi, 56 postes, soit plus de 83 250 heures annuelles de travail sont dévolus à l'accompagnement des enfants dans le domaine scolaire, soit près d'un tiers du volume horaire total des services municipaux.

De plus, cette année encore, une somme de 518 125 € a été engagée pour la rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires. Le budget total de fonctionnement incluant les budgets alloués aux écoles pour améliorer les conditions d'enseignement (sorties scolaires, achats de manuels, pharmacie, projets pédagogiques des équipes enseignantes,...) avoisinait la somme annuelle de 960 000 €.

Ces données sont révélatrices de l'engagement de la commune auprès de l'Éducation nationale.

Parallèlement, la Ville a engagé un programme d'accueil de nouvelles populations sur son territoire. Ses efforts, couplés à un renouvellement démographique des habitants des quartiers les plus anciens, favorables aux actifs et donc à de nouvelles inscriptions, entraînent un accroissement régulier du nombre d'enfants à scolariser. Ces tendances ne feront que se confirmer dans les prochaines années.

Considérant que les effectifs de toutes les écoles élémentaires sont par ailleurs chargés, et qu'il est fréquent que des parents inscrivent leurs enfants au dernier moment et ce après une mutation ou un déménagement, il sera obligatoirement nécessaire de procéder à une réouverture de classe à la rentrée scolaire 2012.

Pour toutes ces raisons, les élus du Conseil municipal d'Ezanville vous demandent de revenir sur votre décision de fermer une classe à l'école élémentaire des Bourguignons et ce, dès la prochaine rentrée scolaire, sans que cela entraîne la remise en cause des autres ouvertures.

Les Élus du Conseil municipal d'Ezanville



Ezanvillois, Ezanvilloises, Chers amis,

Il y a quelques semaines, un article est paru dans le Parisien qui citait la ville d'Ezanville. Cet article se référait à un rapport de la Chambre régionale des Comptes qui lui était parvenu, on ne sait comment.

Cet article indiquait que les Adjointes de la Ville d'Ezanville, avaient, pendant le mandat précédent, c'est-à-dire de 2001 à 2008, indûment touchés, un trop perçu d'indemnités d'un montant de 102 000 €.

Nous savons tous la rigueur avec laquelle les journalistes vérifient leurs informations, surtout quand elles leur semblent croustillantes. L'analyse des documents émanant de la Chambre régionale des Comptes n'est pas à la portée de tout le monde. Le journaliste, visiblement n'y a compris que ce qui l'intéressait et malheureusement, il a écrit n'importe quoi.

En effet, à la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes, rien ne permet d'affirmer que les adjoints ont perçu globalement des indemnités anormales. Il s'agit donc d'une interprétation d'un journaliste. Cette interprétation a bien entendu été reprise avec délectation par l'opposition...

J'ai donc chargé le Directeur Général des Services de la Ville d'une enquête administrative permettant de savoir avec précision quelles sont les erreurs commises. Cette enquête est en cours et permet déjà de rassurer les adjoints concernant les accusations de personnes qui cherchent à mettre leur honnêteté, toujours avérée, en doute.

Alain BOURGEOIS, Maire d'Ezanville

• Abattage d'arbres

Les marronniers qui menacent de tomber sur la Place Elluin Deviller seront abattus dans le courant de l'été. Dès la fin des travaux de voirie, de nouveaux arbres seront plantés afin de les remplacer.

• Square Île-de-France : le chantier démarre cet été

Le Groupe Immobilier 3F tenait une réunion publique le 16 juin dernier afin d'exposer aux riverains le déroulement des travaux concernant la requalification du square de l'Île-de-France. L'opération consiste à réaliser, sur un terrain d'une superficie totale de près de 10 500 m² et après démolition de l'ancien centre commercial, un ensemble de 40 logements sociaux décomposés en 35 appartements et 5 maisons individuelles. Les stationnements individuels seront bien évidemment prévus pour l'ensemble des résidents de ces logements. Début des travaux dès le mois d'août pour une livraison en 2013.



▲ Fête de la Musique



▲ Journée de la Propreté au Rû de Vaux



▲ Fête de la Famille



▲ L'école Curie fait sa comédie !

« Comme un air de vacances... »

◀ Les Seniors à Paris : un moment convivial pour nos aînés